



Programme d'Appui aux Femmes Exportatrices

Powered by Agence CI PME

---

# PROGRAMME D'APPUI AUX FEMMES EXPORTATRICES (PAFE 2019-2024)

---

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
Pour le recrutement de **112 PME** en vue de  
renforcer leur capacité à l'exportation

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire dispose d'un écosystème entrepreneurial qui obtient un score plus élevé que la plupart des pays francophones d'Afrique de l'ouest selon le rapport de Dutch Good Growth Fund (2017).

Les PME ivoiriennes constituent près de 98% des entreprises, représentent plus de 20% du PIB, 12% de l'investissement national et environ 23% des emplois modernes. Cependant, celles-ci demeurent, caractérisées par une compétitivité insuffisante liée entre autres à un déficit de capacité technique, managériale et un déficit dans le domaine d'exportation.

En plus, le contexte global actuel avec la pandémie à CORONAVIRUS COVID-19 a fragilisé davantage la compétitivité des PME et ne favorise pas les activités d'exportation au plan mondial.

En vue de renforcer la résilience des PME, l'Agence Côte d'Ivoire PME, organe d'exécution du gouvernement Ivoirien dont les missions consistent entre autre notamment à améliorer l'accès des PME aux financements et aux marchés a initié avec son partenaire TFO CANADA financé par AFFAIRES MONDIALES CANADA, un projet d'accompagnement des PME dirigée ou appartenant aux femmes pour accéder aux marchés internationaux dénommé Projet d'Appui aux Femmes Exportatrices (PAFE).

Ce projet vise à renforcer la compétitivité des PME exportatrices de Côte d'Ivoire en les intégrant davantage dans les chaînes de valeurs mondiales. Il a un caractère inclusif et cible les PME des chaînes de valeur agroalimentaire et karité.

Dans cette optique, l'Agence CI PME lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement d'une cohorte de 112 PME exportatrices ou désireuses d'exporter vers les marchés Canadien, Européen et Américain.

## II. PRÉSENTATION DE PROGRAMME

Le processus vise à sélectionner 112 PME appartenant ou dirigées par les femmes qui constitueront la première cohorte du Programme d'Appui aux Femmes Exportatrices à partir de Janvier 2022.

De façon spécifique, les PME sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement sur

- La préparation et élaboration d'un plan d'exportation;
- Le développement des stratégies d'accès aux marchés internationaux;
- Le calcul des coûts et fixation des prix;
- La constitution des documents d'exportation/douanes;
- Le développement des stratégies numériques pour commercialiser leurs produits.

Au terme du programme, les PME

- Auront accès à un service d'information en ligne actualisé et pertinent offerts par le biais du site Web de TFO Canada ;
- Seront associées à des réseaux d'acheteurs, à des conférences et activités de promotion des activités commerciales ou d'exportation des femmes dans le cadre du Fonds de contrepartie pour les exportatrices.

## III. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour bénéficier du programme, la PME doit remplir les critères suivants :

- Être une entreprise avec résidence fiscale en Côte d'Ivoire ;
- Être une entreprise répondant au statut de PME tel que prévu par la loi n° 2014-140 du 24 Mars 2014.

A ce titre, être une entreprise qui réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxe n'excédant pas 1 milliard de FCFA, sur au moins deux des trois derniers exercices 2019, 2020 et 2021.

- Avoir au moins un an d'existence ;
- Être une entreprise dirigée ou appartenant à une femme ;
- Être une PME déjà exportatrice ou à défaut avoir un projet d'exportation dans la filière agroalimentaire (y compris le beurre de karité) ;
- NB : Les entreprises ne doivent pas avoir déposé de déclaration de cessation de paiement au 1er Janvier 2021 ;

## IV. DOSSIERS À FOURNIR (APRÈS PRÉSÉLECTION)

La PME s'engage à fournir les dossiers suivants une fois la présélection effectuée :

- Produire les documents suivants : RCCM, DFE, IDU
- Déclaration d'exportation, licence d'exportation, certificat d'origine ou à défaut un plan d'exportation pour les PME n'ayant pas d'expérience d'exportation ;
- La page de bilan des états financiers 2019 et 2020 ;
- Une facture CIE/SODECI ou un contrat de bail au nom de l'entreprise ou du promoteur principal ;
- Le descriptif succinct de l'activité.

## V. DOSSIER ET MODE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les PME remplissant les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus, peuvent faire acte de candidature en cliquant sur le lien <https://ee.kobotoolbox.org/x/5mdynE0F>

Le formulaire d'inscription en ligne comporte les principales informations ci-après :

- Raison sociale de la PME ;
- Date de création de la PME ;
- Date de début des activités de la PME
- Chiffre d'affaires sur les exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Effectif des employés sur les exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Localisation géographique de la PME ;
- Principaux produits fabriqués et commercialisés;
- Les informations relatives au dirigeant de la PME ;
- La participation à un programme de l'Agence CI PME
- Etc.

**Pour toute information complémentaire, prière de contacter M. KONE Daba**

Email : [kdaba@agencecipme.ci](mailto:kdaba@agencecipme.ci)

**NB** : seules les entreprises remplissant les critères de sélection susmentionnés seront contactées dans le cadre de ce programme. **Les candidatures doivent nous parvenir avant le 15 Février 2022 à 17H00.**